

COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE PRÉ -RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

Mode d 'emploi

Vous pouvez vous inscrire au pré -raccordement afin de demander l 'installation d 'une prise terminale optique sur : www.raiso02.fr, puis choisir plus tard votre Fournisseur d'Accès Internet.

Le raccordement est financé par l'USEDA et ses membres.

Seuls les logements marqués par une pastille verte ou bleue sur la carte sont éligibles au pré-raccordement. Les immeubles de 4 logements et plus ne sont pas concernés par le pré-raccordement dans les communes ouvertes commercialement.

Si la pastille est rouge, le logement n'est pas encore éligible.



Étape 1. Connexion

Rendez-vous sur le site www.raiso02.fr, rubrique « pré-raccordement ».

Étape 2. Ma commune

Si ma commune figure dans la liste, je clique sur « demander votre pré-raccordement ».

Étape 3. Vérification

Je vérifie l 'éligibilité de mon logement/bâtiment en inscrivant l'adresse, puis je clique sur « valider ».

Étape 4. Mon logement

Sur la carte, je clique sur la pastille verte/bleue située juste au-dessus de mon logement/bâtiment.

Étape 5. Coordonnées

J'inscris mes coordonnées complètes avec le numéro de téléphone et l'adresse mail les plus joignables.

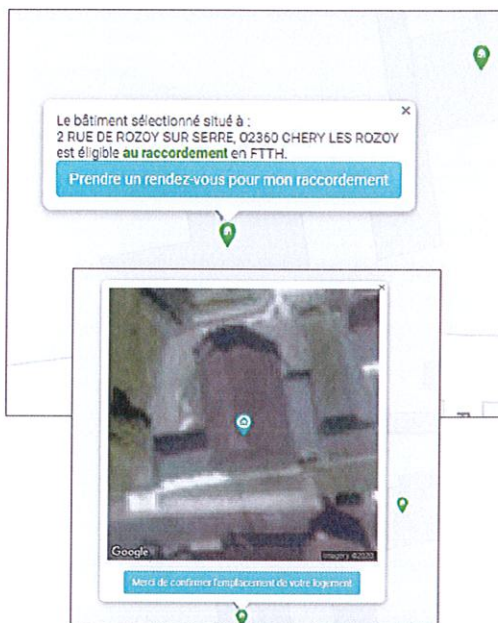
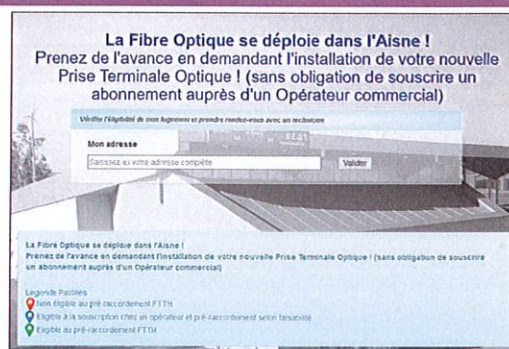
ATTENTION ! Je dois prendre connaissance de la convention et cocher la case avant de cliquer sur « prendre contact pour un rendez-vous ».

Étape 6. Confirmation

Je reçois automatiquement un e -mail pour confirmer ma demande de pré-raccordement, en cliquant sur le lien sous deux jours maximum. Passé ce délais ma demande sera annulée.

Étape 7. Pré-raccordement

Une fois le rendez -vous pris, le technicien interviendra gratuitement pour établir la liaison entre mon logement et le réseau fibre. Une prise terminale optique est fixée à l'endroit de mon choix.



useda Raccordement à la fibre

Prise de rendez-vous

Votre nom

Votre prénom

Votre numéro de téléphone

Votre adresse mail

En cochant la case ci-contre, je déclare avoir pris connaissance de la convention fixant les modalités de pré-raccordement en cliquant ci-dessus, je confirme accepter la présente offre de pré-raccordement du logement/local professionnel dont je renseigne les coordonnées, et j'accepte que les données renseignées dans le formulaire soient enregistrées et traitées par ce site dans le but de me contacter pour répondre à ma demande. Pour davantage d'information, cliquer ici.

INFORMATIONS

Opération pré-raccordement à la fibre optique !

Permanence à la mairie le lundi 25 octobre, le mardi 02 novembre et le lundi 08 novembre de 13h00 à 19h00.

Les travaux de déploiement de la fibre optique dans votre commune touchent à leur fin.

La prochaine étape consiste à procéder gratuitement à l'installation d'une Prise Terminale Optique dans votre logement.

Vous pouvez faire une demande d'installation anticipée, sans obligation de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet.

Les travaux seront alors effectués par INEO, une entreprise mandatée par l'USEDA (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne).

L'objectif visé est d'optimiser le délai de raccordement et d'identifier les éventuelles problématiques d'adresses.

Ce pré-raccordement est pris en charge par l'USEDA et ses membres.

Afin d'effectuer votre demande de pré-raccordement, l'USEDA vous donne rendez-vous sur :

<https://raiso02.fr> du 20 octobre 2021 au 10 novembre 2021

Attention :

- Aucune inscription ne pourra être enregistrée ensuite.
- Pour bénéficier du service, il restera à souscrire un abonnement auprès du fournisseur d'accès de votre choix lorsque la commercialisation aura lieu et que le pré-raccordement sera effectué.
- Si un abonnement est souscrit avant l'installation de la prise terminale optique, c'est alors l'opérateur choisi qui sera en charge de l'installation.
- Nous vous remercions de bien vouloir respecter le protocole sanitaire

Suite à votre inscription vous serez contacté par l'entreprise INEO à partir de **fin novembre 2021** afin de fixer un rendez-vous d'intervention.

Pour les particuliers n'ayant pas souscrit à cette opération, le raccordement sera effectué par l'opérateur de leur choix, présent sur la commune, lors de la souscription d'un abonnement et restera gratuit.

En cas de besoin, vous pouvez contacter l'USEDA par mail à « contact@useda.fr » en y indiquant vos coordonnées complètes.

